le nommé Dagneli. Six autres mariniers ont aussi été arrêtés. Ils avaient eu la veille une discussion avec la victime. Après avoir assassiné Charretier, ils ont dû le jeter dans la Meuse.

ETAT-CIVIL. — *ROUBAIX.* — *Déclarations de naissances du 30 mai.* — Laure Spel, rue des Filatures, cour Boys, 4. — Georges Bouton, rue du Brondeloir, 37. — Beloni Hespel, rue d'Arcole, à l'Hôtel du Fontenoy. — Angèle Piat, boulevard Gambetta, cour Amelynck, 2. — Marthe Casterman, rue de la Liberté, 50. — Edouard Deconinck, rue des Anges, cour Delfortrie, 5. — Chrétien Lemetteré, rue Malesherbes, maison Bourgeois. — *Du 31.* — Julie Parent, rue de Barbieux, 51. — Louis Vercoutere, rue de l'Arc. — Madeleine Barette, rue Richelieu, 1. — Celer Charlet, rue Blanchemaille. — Julia Vanacker, rue de l'Hommelet, 16. — Anna Callewaert, rue des Longues-Haies, 72. — Alice Renard, rue de France, 104. — Joseph Maes, rue d'Iéna. — Robert Secret, rue de Maubeuge, rue de Maubeuge, 22. — Louis Dooms, rue de la Chaussée, 222. — *Déclarations de décès du 30 mai.* — Joseph Bourlet, 19 jours, rue du Tilleul prolongée, 56. — *Du 31.* — Madeleine Dhalluin, 1 an, rue Deregnaucourt. — Louis Dhalluin, 67 ans, pensionnaire des Petites-Sœurs. — Fernand Casterman, 1 an, rue des Longues-Haies. — Robert Demanghon, 41 ans, emballeur, Hôtel Dieu. — Quatannens, présenté sans vie, rue de Naples. — Rachel Terlynck, 1 an, rue des Récollets. — Pierre Rousel, 60 ans, tisserand, Hôtel-Dieu. — Alfred Ballenghien, 31 ans, employé, rue Vauban, 99. — Marthe Hautson, 2 ans, rue des Vélocipèdes, 33.

WATTRELOS. — *Déclarations de naissances du 22 au 29 mai.* — Victor Blin, Grimonpont. — Marie Boucau, Touquet. — Palmyre Perche, Sapin-Vert. — Omer Delhaye, Sartel. — Georges Leclercq, Place. — Germaine Delgrange, St-Liévin. — Deromsart, Sartel. — Hélène Braye, Marlinoire. — Félicie Nuttin, Bas-Chemin. — Lucien Debaudringhien, Sartel. — Jeanne Roman, Crétinier. — Jean-Louis Veaux, Touquet. — Henri Hochepied, Saint-Liévin. — Marie Deprosi, Ploya. — Vincent Leclercq, Place. — *Décès.* — Léopold Teintenier, Labourette. — *Publications de mariages.* — Charles Vegote, 33 ans, fileur, et Julienne Huart, 33 ans, bombrocheuse. — Julien Fontayne, 24 ans, encolleur, et Clémence Hoehin, 19 ans, soigneuse. — *Mariages.* — Louis Castelain, 32 ans, boulanger, et Flore Hardulin, 29 ans, nécagère. — Louis Fourlinnie 29 ans, cordonnier, et Marie Dujardin, 89 ans, sans profession. — Alfred Carbon, 30 ans, tisserand, et Sophie Ripolle, 21 ans, tisserande. — *Déclarations de décès du 23 au 29 mai.* — Théodore Delombaerde, 25 ans, 7 mois, employé de commerce, Marlière. — Léon Verzele, 10 mois, Petit-Tourmay.

Convois funèbres et Obits

Les amis et connaissances de la famille Alfred BALLINGHIEN qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Alfred BALLINGHIEN, décédé à Roubaix, le 30 mai 1889, dans sa 32e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi, qui sera célébrée le dimanche 2 juin, à 8 heures, et aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le lundi 3 dudit mois, à 9 heures 1/2, en l'Eglise Saint-Sépulcre, à Roubaix. Les Vigiles seront chantées le dimanche, à 5 heures. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Vauban, 99.

Un Obit solennel du mois sera célébré en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix, le mardi 4 juin 1889, à 10 heures 1/4, pour le repos de l'âme de Dame Sophie-Roseline TIERS, épouse de M. Jean-Baptiste DELCOURT, décédée à Roubaix, le 23 avril 1889, dans sa 72e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. Les Dames de la Conférence de Saint-Vincent-de-Paul feront célébrer un Obit, en la même église, le mercredi 5 juin, à 8 heures. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Les amis et connaissances de la famille HANTSON-DERRAMADERE qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Marthe-Marie HANTSON, décédée à Roubaix, le 31 mai 1889, à l'âge de 2 ans et 4 mois, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Salut d'ange Solennels, qui auront lieu le dimanche 2 courant, à 3 heures 1/2, en l'église Saint-Sépulcre, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue des Vélocipèdes, 33.

Un Obit solennel anniversaire sera célébré au Maître-Autel de l'église Notre-Dame, à Roubaix, le lundi 3 juin 1889, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Jean-Ami PICAVET, veuf de Dame Justine BEAUPARISIS, décédé à Roubaix, le 28 juin 1888, dans sa 77e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du mois sera célébré en l'église Saint-Joseph, à Roubaix, le lundi 3 juin 1889, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur François-Evariste VANDERSTRAETEN, époux de Dame Isabeau WAKENS, décédé à Roubaix, le 3 mai 1889, dans sa 73e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du mois sera célébré en l'église Saint-Sépulcre, à Roubaix, le lundi 3 juin 1889, à 8 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Pierre STOOP, décédé à Roubaix, le 4 mai 1889, dans sa 36e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du mois sera célébré en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix, le lundi 3 juin 1889, à 8 heures, pour le repos de l'âme de Mademoiselle Sylvie PLANCKAERT, décédée à Roubaix, le 8 mai 1889, dans sa 21e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du mois sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le lundi 3 juin 1889, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Léopold-Emile THIEBAUT, veuf de dame Céline DEGRAVE, décédé à Roubaix, le 26 avril 1889, dans sa 56e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du mois sera célébré en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix, le jeudi 6 juin 1889, à 10 heures 1/4, pour le repos de l'âme de Dame Marie-Angélique-Joseph MULLIEZ, épouse de M. Guillaume LEFEBVRE, décédée à Roubaix, le 13 mai 1889, dans sa 76e année, administrée des sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

FAITS DIVERS

Tuée par les abeilles. — A Plessé (Loire-Inférieure), une malheureuse enfant, Marie-Madeleine Daniel, âgée de 13 ans, trompant la surveillance de sa mère, était allée rôder autour d'une dizaine de ruches d'abeilles.

Sa mère l'entendit tout à coup pousser des gémissements et accourut. L'enfant était couverte d'abeilles et en avait jusque dans la bouche. Et la petite malheureuse est morte des suites de ses piqûres.

Un empoisonnement par les billets de banque. — Un empoisonnement, qui n'est pas à la portée de toutes les bourses, c'est celui obtenu par la manipulation des billets de banque.

Au trésor public de Washington, des femmes sont chargées de compter les banknotes. Or, quelques unes de ces femmes ont aux doigts, même à la tête, des ulcérations qui restèrent longtemps inexpliquées.

On finit cependant, et non sans raison, par les attribuer à l'arsenic qui entre dans les matières dont on se sert pour l'impression des banknotes.

Les femmes employées au maniement des billets de banque ont, en effet, à côté d'elles, un vase ou une éponge mouillée pour humecter leurs doigts; cette eau finit par se charger d'arsenic.

Ainsi s'explique l'empoisonnement.

Mariage forcé. — Les ouvriers de la maison Cox, à Duluth (Minnesota) s'étaient mis en grève dans le but de se faire accorder une augmentation de salaire. M. Cox a fini par accorder l'augmentation demandée à tous ceux de ses ouvriers qui étaient mariés; mais il n'a voulu faire aucune concession à ceux qui étaient célibataires. Bien plus, il a prévenu ces derniers qu'il se dispenserait de leurs services à partir de la fin du mois, s'ils n'étaient pas mariés à cette époque.

VARIÉTÉS

L'AUTEUR D'« ESCLARMONDE »

En 1856, un garçon de quatorze ans, d'aspect frêle et exténué de fatigue, se dirigeait par la grande route de Chambéry sur Lyon; il avait quitté la maison paternelle sans un sou; il avait couché dans les champs; il avait vécu des maigres provisions emportées de Chambéry. Les pieds étaient gonflés par la marche, les mains déchirées par les ressorts des voitures auxquelles il s'était accroché, son corps meurtri par les coups de fouet que les rouliers avaient administrés à ce petit vagabond. Cependant, cet enfant n'était ni un mendiant, ni un malfaiteur en herbe. C'était un petit artiste qui voulait gagner Paris en passant par Lyon, où il comptait se reposer chez un parent et lui demander un secours avant de continuer sa route.

Cet enfant s'appelait : Jules Massenet.

Son père, jadis maître de forge à Saint-Etienne, fut ruiné en 1848. La famille vint à Paris : le père malade et menacé de perdre la vue; la mère chargée du lourd fardeau de la famille et gagnant péniblement le pain quotidien, femme distinguée dans son obscurité, bonne musicienne et donnant des leçons; c'est d'elle que le jeune Jules apprit les premiers éléments de son art. A neuf ans et demi, le petit Jules Massenet fut présenté au Conservatoire, il joua la sonate en *ut* dièze de Beethoven et fut admis; un an après, il remporta un troisième accessit. Mais voici tout à coup les études interrompues et l'avenir du bambin menacé; l'état de santé de M. Massenet père devint plus grave ; il fallait le transporter loin de Paris; on choisit Chambéry où on avait de la famille ; on avait déchaîné dans sa petite tête la tourmente de l'ambition; il voulait à tout prix revenir à Paris; il se désolait, il pleurait beaucoup, et, finalement, il prit la résolution de s'évader de la maison paternelle.

Il était quatre heures du matin quand le petit Massenet, grelottant sous sa blouse, arriva à Lyon. On lui indiqua le quai de l'Hôpital ou demeurait son parent; il sonna :

— Qu'est-ce que tu viens faire ici? lui demanda son parent.

L'enfant expliqua ses angoisses, sa fuite et son but.

On causera de tout cela plus tard, se dit le parent; pour le moment, il faut aller au plus pressé : l'enfant grelotte, il faut le réchauffer; le bambin a faim, il faut qu'il mange; il est fatigué, il faut qu'il se repose : on verra après. Le voici au coin d'une grande cheminée où l'on vient d'allumer un bon feu ; le petit Jules s'y blottit comme un jeune chat; on lui apporte une bonne soupe et, pour la première fois depuis trois jours, il mange à sa faim; un lit bien chaud a été préparé pour lui; il se fourre sous la couverture et dort vingt-six heures sans broncher.

A son réveil, Jules Massenet descend ; son parent l'attend ; on déjeune ; puis l'heure est venue de causer. C'est bientôt fait : dans une heure, Jules repartira pour Chambéry ; on lui a pris une place dans le courrier; le conducteur s'est chargé de le conduire dans sa famille et il y rentre; la mère embrasse l'enfant prodigue sans lui faire un seul reproche. Très religieuse, Mme Massenet tend à son fils l'*Imitation de Jésus-Christ* et l'engage à méditer sur les devoirs de la vie. Jules médite si bien qu'il compose des mélodies sur les marges du saint livre. Mme Massenet prend alors son parti.

— Allons, dit-elle, il n'y a point à lutter, je le vois. Tu vas partir pour Paris ; ta sœur, qui est là-bas, te surveillera un peu; et puis, à la grâce de Dieu !

Voici Massenet arrivé à Paris et rentré au Conservatoire. Mais il faut vivre ! Comment? Une place de timbalier est vacante, au Théâtre Lyrique de la place du Châtelet ; c'est soixante-cinq francs par mois. Quelle fortune ! Tremblant, le jeune homme se présente; il est agréé et le voici installé à l'orchestre, sous les ordres de M. Deloffre; le directeur est M. Carvalho. Singulier timbalier que celui-ci : il n'est jamais à son affaire; sur les peaux de ses timbales il écrit des fugues et il oublie de partir au moment voulu. Plus d'une fois, le chef d'orchestre a envie de flanquer à la porte ce musicien fantaisiste; mais le jeune homme lui a plu parce qu'il lui a paru très intelligent. M. Deloffre est clément; il maintient le jeune Massenet dans ses fonctions et lui permet de la sorte d'attendre, grâce à ses quarante sous quotidiens, l'heure du succès. Dans ses humbles fonctions, Massenet reste six ans; pendant ce temps, il remporte au Conservatoire, le premier prix de fugue. C'est dans cet orchestre du Théâtre-Lyrique que Massenet, dont le cerveau travaillait toujours au milieu du bruit, a contracté, sur ses timbales, l'habitude de composer n'importe où, sans piano, sans souci de ce qui se passe autour de lui. A vingt et un ans, sa cantate *Rizzio*, exécutée par Mme Vandenheuvel-Duprez, Roger et Bonnehée lui vaut le prix de Rome, qui était alors de cinq ans et agrémenté d'une pension mensuelle de cent vingt-cinq francs, plus quelques centimes.

Maintenant, le jeune compositeur est à la villa Médicis, pensionnaire du gouvernement.

Rome devint pour Massenet la première étape de la liberté, comme le fût devenu pour ce jeune homme de vingt et un ans tout autre centre d'art, comme par exemple Florence, Venise et Nuremberg. Après les six années passées à l'orchestre du Théâtre Lyrique, c'était l'affranchissement intellectuel, l'heure où, pour la première fois, le jouvenceau se sent vivre. Le soleil radieux à la place d'un lustre de théâtre; les vastes horizons au lieu de l'éternelle vue sur la boîte du souffleur ; les monuments de la Rome antique au lieu de l'éternelle fontaine du Châtelet ; il n'en faut pas plus pour plonger une jeune cervelle dans toutes les extases. Mais le résultat? Après deux années, pendant lesquelles il avait parcouru l'Italie, le jeune compositeur ne rapporta point cet œuvre colossale que Rome, selon les préjugés, doit inspirer à tout artiste, mais une simple suite d'orchestre, pas beaucoup plus qu'une promesse pour l'avenir. C'est à Paris que son beau talent devait éclore. Massenet revint, en effet, préférant à la captivité italienne l'atmosphère parisienne; pour y vivre, il lui fallait donner des leçons de piano. Quel supplice! Avoir dans sa cervelle tant de belles œuvres et être condamné à enseigner la sonate du clair de lune à des élèves, quel supplice !

Les premiers débuts de Massenet au théâtre ne furent pas heureux. L'Opéra-Comique, fidèle au cahier des charges, joua l'acte traditionnel de ce prix de Rome ; cela s'appelait la *Grand'Tante*, et pâssa inaperçu. C'est à la même époque que le jeune homme porta le *Poème d'Avril*, composition devenue célèbre depuis, à l'éditeur Flaxhand, qui s'empressa de la refuser. Fort découragé, désespérant de l'avenir, Massenet se demandait s'il était condamné à perpétuité à la leçon de piano, quand il rencontra l'éditeur Hartmann, qui venait de s'établir; il devint pour Massenet un ami et guide; il devina son avenir et attacha sa destinée à la sienne. C'est grâce à M. Hartmann que la musique des *Erinnyes*, à l'Odéon, commença la réputation de Massenet en même temps que celle de M. Colonne, alors simple violon chez M. Pasdeloup. Le premier pas vers la renommée était fait.

La seconde étape fut décisive. Un jour d'hiver, en 1873, chez Mme Viardot, la grande artiste, beaucoup de musiciens se trouvaient réunis, entre autres Guiraud, Saint Saëns et Massenet; chacun fit entendre quelque composition inédite. Quand le tour de Massenet fut venu, il joua et chanta quelques morceaux de *Marie-Madeleine*.

— C'est très beau ! très beau! s'écria Mme Viardot. Je veux connaître le reste. Apportez-moi demain l'ouvrage entier.

Et, le lendemain, après avoir déchiffré la partition d'un bout à l'autre, Mme Viardot dit au compositeur :

— Votre œuvre m'a profondément émue. Je veux la chanter !

La partition fut exécutée à l'Odéon le 11 avril 1873. On sait le succès colossal qu'elle remporta. Mme Viardot ne chanta pas seulement avec son art incomparable, mais encore avec toute son âme. Mais, il faut bien aborder ce sujet : tous ces succès sont platoniques, au point de vue de l'argent; il n'y a que le théâtre qui puisse donner l'indépendance matérielle à un musicien. Les *Erinnyes* et *Marie-Madeleine*, à l'Odéon; l'*Eve*, merveilleusement interprétée par Mme Brunet-Lafleur et Lassale, en 1875, aux concerts d'harmonie sacrée organisés par M. Lamoureux, toutes ces œuvres n'apportaient aucun changement notable dans la situation matérielle de Massenet; il était toujours forcé de donner des leçons de piano. En 1869, il avait échoué au concours de l'Opéra; sa partition de la *Coupe du roi de Thulé* n'eut que la première mention; cette partition, à laquelle il emprunta plus tard le motif du ballet du *Roi de Lahore*, et bien d'autres morceaux encore, fut battue en brèche par l'ouvrage de M. Diaz fils, qu'on a vu à l'Opéra. Les honneurs à Massenet; il fut décoré en 1876, mais le théâtre lui restait fermé. En 1876, il venait de terminer le *Roi de Lahore*, mais où le faire jouer ?

Le moment est venu d'élever en passant un petit monument à M. Halanzier, à cet excellent homme qui prit la direction de l'Opéra dans un moment difficile, qui le dirigea avec sagesse et intelligence et y fit légitimement sa fortune C'est lui qui ouvrit le théâtre à Massenet. Le compositeur avait demandé une audition à Halanzier. Rendez-vous était pris pour le 9 juillet, à neuf heures du matin. Le directeur de l'Opéra attendait le musicien d'un pied ferme :

— Ne perdons pas notre temps à causer, dit-il, mettez-vous au piano et faites-moi entendre votre opéra.

A midi et demi, quand tout fut terminé :

— Voilà mon traité, dit Halanzier, une bonne poignée de mains.

On sait avec quel soin Halanzier monta le *Roi de Lahore*, qui marque l'avénement de Massenet au théâtre. Aussi tous les ans, le 9 juillet, à neuf heures du matin, on sonne à la porte de M. Halanzier; c'est Massenet qui vient en pèlerinage, comme il dit pour remercier l'ancien directeur de l'Opéra. La partition a été jouée, en outre, sur vingt-huit scènes italiennes, pour la gloire, sans que Massenet en tirât un sou. L'éditeur Ricordi fit connaître le musicien en Italie, il ne lui devait pas autre chose. Homme, du reste, très intelligent, ce Ricordi qui donna à Massenet l'idée première d'*Hérodiade*, que nous devions entendre à Bruxelles d'abord et ensuite à Paris, par une troupe italienne, car il n'est que trop vrai que les compositeurs français sont à présent forcés de travailler pour l'exportation.

L'année 1880 apporta un grand découragement à Massenet; professeur au Conservatoire avec 2,800 fr. d'appointements, où il avait remplacé François Bazin, membre de l'Institut, fêté en France, et à l'étranger, acclamé à Milan, porté en triomphe à Pesth, il lui était réservé en 1880 de descendre de son nuage et de redevenir un humble ver de terre. Quelque temps avant cette soirée néfaste de l'Opéra où la *Vierge* devait sombrer devant un public indifférent, Massenet était venu dîner avec moi et quelques amis; c'est quelques mois après la première d'*Aïda*, que Verdi avait conduite à l'Opéra. On discutait la question : nous fûmes tous d'avis que l'artiste ne devait pas confondre sa personnalité et son œuvre, qu'un compositeur n'avait que faire au pupitre. Un soir de première représentation, il nous semblait à tous peu compatible avec sa dignité qu'un compositeur, en dirigeant une œuvre nouvelle, s'exposât à des mésaventures ou qu'il eût l'air de solliciter par sa présence les applaudissements rebelles. Massenet, pendant cette conversation demeura rêveur. Quelque temps après, il monta, malgré nos conseils, au pupitre de l'Opéra et dirigea l'exécution de la *Vierge*.

Allez ! on ne l'y reprendra pas de sitôt ! Il faut l'entendre raconter cet incident :

— Ah! pendant toute cette soirée, j'ai bien pensé à mes amis, dit-il; j'entendais bourdonner à mes oreilles leur conversation; j'entendais vos voix qui me disaient: « C'est bien fait! » Un silence glacial dans la salle : mon œuvre, faite avec tant de passion et d'amour, s'écroulait. Et j'étais à ce maudit pupitre. Impossible de m'en aller! et je tremblais de dépit et un peu de honte. Quel chagrin cruel! Les musiciens de l'orchestre, ordinairement si réservés, me regardaient comme s'ils voulaient me dire : « Pauvre garçon! » Je lisais la pitié dans les yeux de mes artistes. On voulut bien bisser un morceau, mais je compris que la salle laissait faire mes amis par compassion seulement. Derrière moi, on disait, aux fauteuils d'orchestre : « C'est crevant. » Je sentais que le public était las; il s'en allait, et j'eus toutes les peines du monde à me tenir debout. Quand tout fut fini, je sortis, éperdu; j'étais fou de douleur et de rage!

Une seconde audition de la *Vierge* à l'Opéra fut plus favorable à Massenet ; c'était le public spécial des concerts qui était venu.

M. Vaucorbeil se montra galant homme.

— Vous avez eu ce soir du succès, dit-il à Massenet, mais je ne vous cache pas que j'avais donné une grande partie de la salle. Nous n'avons pas fait d'argent. Voulez-vous une troisième épreuve?

— Non, lui dit le musicien. Je reste sur le souvenir consolant de la seconde soirée.

Et c'est alors qu'il s'attela avec toute son énergie et toute son âme à l'*Hérodiade*, commencée depuis 1879, et que nous allions entendre à Bruxelles en 1881. Pas de place à l'Opéra! A l'Opéra-Comique, c'est une autre affaire. Déjà, l'été précédent, Massenet avait lu son œuvre à Carvalho, qui la trouva superbe, mais la jugea, d'accord avec le compositeur, impossible à l'Opéra-Comique.

Hérodiade fut donc jouée à Bruxelles ! Tous nos vœux accompagnaient Massenet, car, nous tous, ses amis et admirateurs, nous l'aimions beaucoup. Il est sympathique au possible; la tête est fine, les traits sont intelligents ; c'est une charmante nature d'artiste, facilement émue, très vibrante, artiste jusqu'au bout des ongles. Et puis, Massenet a une qualité maîtresse pour nous autres; il est simple; pas poseur du tout; il n'a aucun des défauts des musiciens, qui passent ordinairement les doigts sur leur front inspiré avant de faire entendre une de leurs œuvres et qui, après l'audition, font semblant de tomber en syncope à la suite de l'effort surhumain. Rien de pareil chez Massenet; à la première invitation, il se met au piano et il y reste tant qu'il sait faire plaisir à ses amis; il joue ce qu'on veut : ses œuvres et celles des autres, la musique sacrée et la musique profane ; il sait tout; il exécute tout avec la même grâce aimable. Nous l'avons tenu ainsi des heures entières, et il ne se lassait pas d'être agréable : il passait de l'art grave à l'art souriant, selon la fantaisie du moment. Quelques incidents sont restés dans la mémoire de ses amis. Je me souviens notamment d'un air du *Messie*, d'Haendel, chanté par Sardou et accompagné par Massenet. Qui n'a pas entendu cela ne peut se faire une idée des hauteurs sereines que la musique escalade quand un académicien et un membre de la section musicale de l'Institut fusionnent leurs talents de chanteur et d'accompagnateur.

A ces premières étapes, Massenet a ajouté depuis *Manon*, à l'Opéra-Comique, et le *Cid*, à l'Opéra. Il est dans tout l'éclat de son talent, à moins de cinquante ans, et l'avenir lui réserve encore beaucoup de dates lumineuses dans la gloire parisienne !

ALBERT WOLFF.

CHOSES ET AUTRES

Au restaurant.

— Garçon, et mes écrevisses?

— Elles marchent, monsieur.

— Mais si elles continuent, elles n'arriveront jamais !

. . .

Dumanet est de garde à l'entrée d'une poudrière.

Arrive un monsieur copurchiquement mis et fumant un cigare de première marque.

— Pardon, bourgeois ! s'écrie Dumanet ; avant d'entrer faudrait voir à éteindre votre «mégot...»

— C'est dommage, ce cigare est si bon !...

— Repassez-le-moi, bourgeois... Je vais vous l'*entretenir* jusqu'à votre sortie !

THEATRE DE ROUBAIX. — Direction : L. Béquet. — Bureaux à 8 h. — Rideau à 8 h. 1/4. — Samedi 1er juin. — LA CANTINIÈRE, opérette en trois actes, de Paul Bubani et Félix Ribeyre, musique de Robert Planquette. — FAIS CE QUE DOIS, comédie en acte de F. Coppée, de la Comédie-Française. — Prix des places ordinaire.

THEATRE POPULAIRE. — Situé angle des rues Watt et de Croix, établissement Duquennoy, (Fort Sion) à Roubaix. Société dramatique Roubaisienne. — Administrateur, M. Duquennoy. — Lundi 3 juin. — Spectacle extraordinaire. — LE BOURREAU DES CRANES, grand vaudeville en 4 actes, dont 1 prologue de MM. Lafargue et Siraudin. — Projections lumineuses à la lumière oxhydrique par M. Marcellio, des Folies Bergères de Paris. — RISETTE OU LES MILLIONS DE LA MANSARDE, comédie en un acte.

Prix des places ordinaires.

THEATRE DES MENUS-PLAISIRS. — Rue Cugnot, 6, à l'Epeule. — Direction : M. E. Desmettre. — Dimanche 2 juin. Bureau à 7 h. 1/4. — Rideau à 8 h. — Représentation extraordinaire. — LE DIABLE OU LE COMTE DE SAINT-GERMAIN, drame en 5 actes, par MM. Delacour et Lambert Thiboust. — LA CONSIGNE EST DE RONFLER, vaudeville en un acte.

Prix des places : Stalles 1 fr.; 1re, 75 cent ; 2e, 50, 3e, 30

Ville de Roubaix. — A l'« Estaminet de l'Epeule », rue de l'Epeule, à Roubaix, est visible la seule sur la terre Adrienne Thomas L'ENFANT COLOSSE qui, par sa croissance précoce, a acquis le juste titre de : REINE DES COLOSSES, âgée de 3 ans, elle a la hauteur de 1 mètre 10 et 1 mètre 25 de tour de taille. Elle pèse 120 livres. Visible tous les jours de 2 à 6 heures et de 7 à 10 heures du soir. Jeudi excepté, réservé aux familles, etc.

OUVERTURE DE LA SAISON D'ÉTÉ

AUX

Fabriques Parisiennes

16, Rue du Vieil-Abreuvoir, 16

ROUBAIX

MAISON A REMIREMONT (Vosges), 35, Grande-Rue

MAISON A PARIS, Rue de la Jussienne, 11

GRANDE

SPÉCIALITÉ DE BLANC

Trousseaux et Layettes

Grande mise en vente pour cette saison de modèles nouveaux pour

TROUSSEAUX ET LAYETTES

ainsi qu'une quantité considérable d'articles pour enfants, tels que :

Robes, Tabliers, Douillettes, Pelisses, Robes de baptême, etc.

RIDEAUX EN TOUS GENRES

CHOIX CONSIDÉRABLE

DE LINGERIE FINE

GRAND ASSORTIMENT DE

DRAPS & TAIES

brodés

Prix exceptionnels

Broderies en tous genres

Spécialité de Bandes et Entredeux

à la main

Dépôt de Toiles des Vosges

ET

LINGE DE TABLE

garantis à l'usage

CHIFFRES ET BRODERIES

A FAÇON

Grand choix

d'Articles pour 1re Communion

Maison reconnue depuis de longues années pour offrir les plus GRANDS ASSORTIMENTS, vendre le MEILLEUR MARCHÉ et entièrement de confiance.

PRIX FIXE *marqué en chiffres connus*

16, rue du Vieil-Abreuvoir, Roubaix

19346

CONSEIL AUX MALADES

Ne prenez plus de médicaments. Adressez-vous à la Dynamodermie qui vous guérira sans aucune pratique interne, sans vous abîmer l'estomac et surtout sans vous intoxiquer. Les paralysies les plus anciennes sont guéries en 30 nuits pendant le sommeil. L'asthme, la goutte, les rhumatismes, l'ataxie, l'épilepsie, les congestions, la constipation, et toutes les maladies nerveuses, cèdent à 30 nuits d'application. Demandez à l'Institut Dynamodermique, 7, rue Godot de Mauroy, à Paris, sa brochure franco, faites-vous traiter par correspondance et évitez surtout les contrefaçons déguisées de certains instituts que les succès de la Dynamodermique en fait surgir de tous côtés même à Paris. Dr DE MONPLAISIR. 19415

A. BOUTRY, ENTREPs

36, rue de l'Espérance, Roubaix

TRAVAUX PUBLICS & PARTICULIERS

SPÉCIALEMENT :

VOIRIE : Pavages, Sables et Graviers

NIVELLEMENTS DE TERRAINS

AVEC GRAND MATÉRIEL

Fourniture et pose de voies ferrées

BATIMENT : Couverture, Zinguerie et Plomberie

Réparations. Grande célérité

AUX VISITEURS DE L'EXPOSITION

La France voulant rester la nation hospitalière par excellence, fait tous ses efforts pour recevoir dignement les étrangers. Afin de donner toutes les facilités aux visiteurs de la capitale et, en présence de l'affluence des voyageurs venant visiter l'Exposition par l'entremise de la Société Générale des Voyages Internationaux, le Gouvernement vient d'accorder à cette Société l'installation d'un bureau de poste et télégraphe dans ses bureaux. Il était, en effet, de toute nécessité, que les voyageurs puissent trouver, sans se déranger, les moyens de relation et de communication. Nous ne saurions trop féliciter le Directeur des Postes d'avoir fait une concession à cette Société éminemment patriotique qui, par ses prix modiques attire, en France un grand nombre d'étrangers et qui en conséquence, à elle seule, procure, au commerce français, une extension relativement considérable.

Avec les Bons de séjour à Paris, à la portée de toutes les bourses tout le monde peut calculer ses dépenses à l'avance et peut aller à Paris, sans craindre d'être exploité comme malheureusement nous n'avons que trop à nous en plaindre en ce moment.

Nous conseillons à nos lecteurs d'user de cette combinaison avantageuse et croyons les obliger en leur donnant l'adresse de cette Société où ils trouveront des bons de séjour à 25 fr. en 1re classe et 20 fr. en 2me.

Ces bons donnent droit à un logement confortable et aux repas qui peuvent être pris dans tous les principaux restaurant de Paris.

Pour tous renseignements s'adresser : Société générale des voyages internationaux, 30, boulevard des Capucines, Paris. 19.609d

LE MASSON

Dentiste-Expert

Dents et Dentiers perfectionnés

Rue de l'Espérance, 6, Roubaix

CRÉDIT LYONNAIS

ROUBAIX, 2, rue de la Gare, ROUBAIX

TOURCOING, 3 rue de l'Hôtel-de-Ville

Le **Crédit Lyonnais** ouvre des compte-courants et escompte les effets de commerce à des conditions très réduites. 34919—17984

CRÉDIT FONCIER

DE FRANCE

I. *Prêts hypothécaires à long terme, de 10 à 75 ans, avec amortissement :* Intérêt 4 65 % par an, portant l'annuité à 5 34 % pour un prêt à 50 ans, à 5 14 % pour un prêt à 60 ans, et à 5 99 % pour un prêt à 75 ans.

Ces prêts sont remboursables à toute époque, à la volonté de l'emprunteur.

II. *Prêts hypothécaires à court terme, de 1 an à 5 ans :* Intérêt 4 65 % par an. Ces prêts ne sont pas remboursables par anticipation.

III. *Prêts aux départements et aux communes pour toute durée, avec ou sans amortissement et sans aucune commission :* Intérêt 4 35 % par an, pour les prêts de 500,000 fr. et au-dessus ; 4 50 % de 100,000 fr. à 499,999 fr. et 4 60 % de 99,999 fr. et au-dessous.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS, S'ADRESSER

au CRÉDIT FONCIER de FRANCE, r. des Capucines, 19, à Paris

et à M. Delamare, à Lille, 22, rue Jean-sans-Peur, directeur de la succursale du Crédit Foncier, pour le département du Nord. 19604

ORATEURS DE TOUS GENRES !

— Pour éviter ces enrouements subits qui paralysent votre voix gargarisez-vous chaque jour avec l'*Elixir dentifrice des RR. PP. Bénédictins de l'Abbaye de Soulac*, qui, par son action tonique, raffermit les muqueuses et assure aux moyens vocaux toute la netteté désirable.

Elixir : 2, 4, 8, 12 et 20 fr. ; Poudre : 1 fr. 25, 2 et 3 fr. ; Pâte : 1 fr. 25, 2 fr.

19603d A. SEGUIN, Bordeaux.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 31 mai. — Le report du 3 0/0 est coté 0,20 après 0,25. Le ton du marché du report, qui prouve l'abondance de l'argent, est de nature à réengager les acheteurs à conserver leurs positions. L'ensemble du marché est du reste meilleur et prouve que d'ici quelques jours il ne restera plus rien des dernières séances.

La situation de place est également très dégagée et peut faciliter un mouvement de reprise qui paraissait obstrué par de trop nombreux acheteurs de qualité inférieure. En outre la réponse des primes qui a eu lieu à bien près de 87 fr. sur le 3 0/0 a liquidé nombre de prossions. Nos rentes cloturent en légère reprise, le 3 0/0 à 86.85, le 4 1/2 à 104.72.

Les fonds étrangers sont meilleurs. L'Italien est très soutenu à 95,25. L'Extérieure reprend le cours de 76 francs. Le Hongrsis 87 9/16. Les fonds Russes ont été l'objet d'une reprise considérable qui leur fait gagner près d'un point sur la précédente clôture. Les valeurs de crédit sont fermes. Le Foncier 1835, Suez 2850, Banque de Paris 561, Lyonnais 683. La Société Générale et la Banque d'Escompte sont sans changements.

Les valeurs ottomanes ont été un peu plus actives. L'Egypte a été particulièrement recherchée à 462. La Banque ottomane clôture à 546, le Turc à 16.45. Le Rio continue à bénéficier des achats de Londres, il se rapproche sensiblement de 300 francs. Les affaires sont actives sur la Galicia qui est demandée à 35 francs.

Le directeur gérant : ALFRED REBOUX.

Imp. Alfred Reboux, 17, rue Neuve, Roubaix.

MARCHÉS A TERME

Cours au 1er Juin 1889

LAINES PEIGNÉES

MOIS de LIVRAISON	ROUBAIX-TOURCOING — Peignés laines mères de La Plata et de l'Uruguay — TYPE SUPRA IRRÉDUCTIBLE — Cours de la veille	Cours du jour	QUALITÉ PEIGNÉ DE FABRIQUE 1 — Cours de la veille	Cours du jour	QUALITÉ PEIGNÉ COURANT 2 — Cours de la veille	Cours du jour	ANVERS (par voie télégraphique) — Peignes Buenos-Ayres — Français A — Cours de la veille	Cours du jour	Français G — Cours de la veille	Cours du jour	Allemands B — Cours de la veille	Cours du jour	Allemands M — Cours de la veille	Cours du jour
Janvier	... »	... »	582 1/2	582 1/2	565 »	565 »	570 »	570 »	592 1/2	592 1/2	582 1/2	582 1/2	600 »	600 »
Février	... »	... »	582 1/2	582 1/2	565 »	565 »	570 »	570 »	592 1/2	592 1/2	580 »	580 »	600 »	600 »